



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

télévision

Question écrite n° 89214

Texte de la question

M. François Sauvadet attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les conséquences de la généralisation de la norme MPEG-4 permettant la diffusion de la télévision numérique terrestre. L'accès au tout numérique n'est encore aujourd'hui en France pas possible pour de nombreuses personnes vivant en milieu rural. Aussi, alors que le passage à la TNT a suscité pour beaucoup de nos concitoyens de vives interrogations, la mise en place d'une nouvelle norme risque à nouveau de déstabiliser les usagers et de creuser un peu plus le budget des familles qui devront s'équiper de matériels adaptés. C'est pourquoi il lui demande de confirmer la mise en place d'un dispositif d'aide à l'acquisition de nouveaux matériels pour accompagner les foyers équipés en réception satellite et en réception TNT terrestre et ainsi lutter contre la fracture numérique dans notre pays.

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89214

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2015](#), page 7349

Question retirée le : 23 août 2016 (Fin de mandat)